



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 NOVEMBRE 2016

Province de Québec Ville de Rivière-Rouge

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge tenue à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Rivière-Rouge, le lundi 7 novembre 2016 à 19 h 30, à laquelle sont présents, Mmes les conseillères, Céline Beauregard (maire de la Municipalité de La Macaza) et Diane Gargantini ainsi que MM. les conseillers, Denis Charette, Denis Lacasse, Yves Sigouin et André Tremblay.

Formant quorum et siégeant sous la présidence de Mme Déborah Bélanger, mairesse de la Ville de Rivière-Rouge.

Est absent au cours de la présente séance, M. le conseiller, Daniel Forget.

Le directeur général, M. Hervé Rivet, et la greffière adjointe, Mme Lise Cadieux, sont aussi présents.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Mme Déborah Bélanger, mairesse de la Ville de Rivière-Rouge et présidente de l'assemblée, adresse le mot de bienvenue aux personnes présentes et ouvre la séance ordinaire. Il est 19 h 30.

019/07-11-16-A

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse
Et résolu à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que préparé par la greffière adjointe, à savoir :

A OUVERTURE

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2016
3. Rapport de la mairesse sur la situation financière
4. Date d'adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2017 et du programme triennal d'immobilisations pour les années 2017, 2018 et 2019

Période de questions du public

B URBANISME, ENVIRONNEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

C AVIS DE MOTION

D ADOPTION DES RÈGLEMENTS

E CONTRATS ET APPELS D'OFFRES

F GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

1. Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires de certains membres du conseil
2. Dates des séances ordinaires du conseil pour l'année 2017
3. Dépôt des états comparatifs de revenus et dépenses au 30 septembre 2016

G SÉCURITÉ PUBLIQUE

1. Appropriation du surplus accumulé – Achat de pneus pour un véhicule
2. Appropriation du surplus accumulé – Réparation de la transmission d'un véhicule

H TRAVAUX PUBLICS

I LOISIRS, CULTURE ET TOURISME

J DIVERS



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 NOVEMBRE 2016

Période de questions du public

K LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Que l'ordre du jour puisse être modifié avec l'assentiment de la majorité des membres du conseil présents tout au long de la séance.

ADOPTÉE

020/07-11-16-A

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 MAI 2016

CONSIDÉRANT que les membres du conseil d'agglomération ont tous reçu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 2 mai 2016 dans les délais requis et s'en déclarent satisfaits;

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin
Et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération tenue le 2 mai 2016 soit adopté tel que préparé par la greffière adjointe.

ADOPTÉE

021/07-11-16-A

RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

Chères Riverougeoises et chers Riverougeois,

En conformité avec l'article 474.1 de la *Loi sur les cités et villes*, à titre de mairesse de la Ville de Rivière-Rouge, il me fait plaisir de vous présenter le rapport sur la situation financière de la Ville et de l'Agglomération de Rivière-Rouge.

Derniers états financiers au 31 décembre 2015

Les états financiers 2015 ont fait l'objet d'une vérification par M. Daniel Tétreault, comptable professionnel agréé. Les auditeurs n'ont émis aucune restriction et indiquent que les états financiers produits présentent fidèlement la situation financière au 31 décembre 2015, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Derniers programmes triennaux d'immobilisations et autres réalisations

De façon non exhaustive, voici les acquisitions et les projets qui ont été réalisés ou sont en cours de réalisation :

Pour l'Agglomération de Rivière-Rouge :

- › Achat d'un véhicule « unité d'urgence »

Pour la Ville de Rivière-Rouge :

- › Poursuite de la planification stratégique
- › Finalisation de la construction de trottoirs au nord de la rue L'Annonciation jusqu'à l'hôpital, au sud jusqu'au « IGA Marché Raymond » et vers le centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge (CSCVR) ainsi que sur la montée Charles
- › Prolongement du réseau d'aqueduc sur une partie des rues Perrier et Giroux
- › Remplacement de la conduite d'aqueduc sur une partie de la rue Landry
- › Pavage ou réparation de pavage sur plusieurs parties de chemins
- › Réfection des terrains de tennis dans le secteur Sainte-Véronique



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 NOVEMBRE 2016

- Travaux d'aménagement paysager sur les sites des nouvelles enseignes

Indications préliminaires pour l'exercice 2016

Sous toutes réserves, nous pouvons anticiper de terminer l'exercice financier 2016 de la Ville et de l'Agglomération avec un léger surplus.

Rémunération et allocations de dépenses

En vertu de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, le maire doit inclure dans son rapport annuel une mention des rémunérations et des allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit. Pour 2016, la rémunération des membres du conseil est établie de la façon suivante :

un conseiller reçoit mensuellement une rémunération de 1 108,42 \$ et une allocation de dépenses de 554,25 \$;

la mairesse, quant à elle, reçoit mensuellement une rémunération de 3 636,58 \$ et une allocation de dépenses de 1 351,33 \$;

le maire suppléant reçoit mensuellement une rémunération additionnelle de 369,50 \$ et une allocation de dépenses supplémentaires de 184,75 \$;

la mairesse reçoit de la MRC d'Antoine-Labelle une rémunération statutaire à titre de membre du conseil d'administration de 535,18 \$ mensuellement, ainsi que des jetons de présence de 156,42 \$ pour chaque séance de conseil d'administration (12 par année) et de 250,27 \$ par conseil des maires (10 par année).

Liste des contrats

Tel que requis par la loi, je dépose au bureau de la greffière adjointe pour consultation, la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ que la Ville a conclus depuis le 1^{er} novembre 2015. Je dépose également la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de la même période avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

Orientations générales des budgets 2017 et des prochains programmes triennaux d'immobilisations et autres réalisations

Un nouveau rôle triennal d'évaluation foncière de la Ville entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2017 et s'appliquera aux exercices financiers 2017, 2018 et 2019. Plusieurs propriétés ayant une baisse importante d'évaluation, notre travail sera d'autant plus laborieux pour équilibrer le budget. Tout le personnel cadre de la Ville est mis à contribution pour y parvenir, et ce, en respectant la capacité de payer de nos contribuables. L'élaboration du budget 2017 sera une gymnastique complexe qui nécessitera des analyses afin de faire les choix les plus judicieux.

Les projets suivants sont ou demeurent nos priorités :

- Participation et implication au sein du comité pour la construction de logements pour les aînés
- Mise en œuvre des actions découlant de la planification stratégique
- Aménagement du parc de la Gare
- Réfection de la façade du centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge (CSCVR)
- Réfection de la salle municipale du secteur Sainte-Véronique
- Maintien et amélioration de nos infrastructures routières et entretien des équipements, véhicules et bâtiments municipaux



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 NOVEMBRE 2016

- Poursuite de la démarche du projet d'école secondaire afin de conserver et d'attirer les familles dans la MRC d'Antoine-Labelle

Conclusion

Le 19 décembre prochain, à compter de 19 h, le conseil municipal adoptera les prévisions budgétaires 2017 (Agglomération et Ville). Une fois de plus, le conseil municipal présentera un budget équilibré afin de maintenir des services de qualité à la population, tout en tenant compte du nouveau rôle d'évaluation déposé. Soyez nombreux à assister à cette importante rencontre publique pour connaître les orientations financières de votre conseil municipal pour l'année 2017.

En terminant, je suis fière d'affirmer, encore cette année, que la situation financière de la Ville est saine. Nous travaillons continuellement dans le but d'assumer nos obligations financières actuelles tout en respectant nos engagements futurs. Je profite de cette occasion pour remercier les membres de mon équipe tant pour leur soutien que leur grande disponibilité.

Merci également à la direction générale, au personnel cadre et à tout le personnel de la Ville pour leur travail constant et de qualité afin de mieux servir les citoyens de Rivière-Rouge, villégiateurs, visiteurs et touristes.

Toute ma gratitude aux bénévoles qui participent aux différents comités et activités. Vous êtes la pierre angulaire de ces succès!

Dans le seul et unique but de vous offrir des services de qualité, et ce, au meilleur coût possible, soyez assurés que votre conseil municipal continuera à travailler de façon la plus efficace qui soit à l'amélioration, au développement et à la planification de notre Ville.

Déborah Bélanger
Mairesse

Il est proposé par la conseillère Diane Gargantini
Et résolu à l'unanimité :

De publier le présent rapport dans l'édition locale du journal *L'Information du Nord Vallée de la Rouge*.

ADOPTÉE

022/07-11-16-A

DATE D'ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2017 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2017, 2018 ET 2019

Il est proposé par le conseiller André Tremblay
Et résolu à l'unanimité :

De fixer la date d'adoption des prévisions budgétaires 2017 et du programme triennal d'immobilisations de l'Agglomération de Rivière-Rouge pour les années 2017, 2018 et 2019 au 19 décembre 2016 à 19 h.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Mme Déborah Bélanger, mairesse, invite les citoyens présents à poser des questions.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 NOVEMBRE 2016

Les membres du conseil et le personnel de direction présents répondent aux questions adressées par le public.

GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

DÉPÔT DES DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DE CERTAINS MEMBRES DU CONSEIL

Conformément aux articles 357 et 358 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, MM. les conseillers Denis Lacasse et André Tremblay ont déposé une déclaration de leurs intérêts pécuniaires.

023/07-11-16-A

DATES DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2017

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse
Et résolu à l'unanimité :

De fixer, conformément aux dispositions de l'article 319 de la *Loi sur les cités et villes*, le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2017 mentionnant le jour et l'heure du début de chacune.

Qu'ainsi les séances ordinaires du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge auront lieu à 19 h 30 :

- le lundi 6 février 2017
- le lundi 1^{er} mai 2017
- le mercredi 15 novembre 2017
- le lundi 4 décembre 2017

à la salle du conseil située au 25, rue L'Annonciation Sud à Rivière-Rouge.

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié dans l'édition locale du journal *L'Information du Nord Vallée de la Rouge*.

ADOPTÉE

DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS DE REVENUS ET DÉPENSES AU 30 SEPTEMBRE 2016

Les états comparatifs de revenus et dépenses au 30 septembre 2016 de l'Agglomération de Rivière-Rouge, tels que préparés par Mme Nicole Bouffard, trésorière, sont déposés conformément à l'article 105.4 de la *Loi sur les cités et villes*.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

024/07-11-16-A

APPROPRIATION DU SURPLUS ACCUMULÉ – ACHAT DE PNEUS POUR UN VÉHICULE

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse
Et résolu à l'unanimité :

D'autoriser l'achat de huit (8) pneus de marque « Michelin », pour le véhicule portant le numéro 603 du Service de sécurité incendie de Rivière-Rouge, de la compagnie « Sarrazin Pneus et Mécanique » pour un montant total maximum de 5 466 \$ incluant les taxes applicables.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 NOVEMBRE 2016

Que la présente dépense soit prise à même le surplus accumulé de la Ville dans le cadre de ses compétences d'agglomération.

Que le directeur du Service de sécurité incendie de Rivière-Rouge soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge, tous les documents se rattachant à cet achat et qu'il soit mandaté pour assurer le suivi de la présente résolution.

ADOPTÉE

025/07-11-16-A

APPROPRIATION DU SURPLUS ACCUMULÉ – RÉPARATION DE LA TRANSMISSION D'UN VÉHICULE

Il est proposé par la conseillère Céline Beauregard
Et résolu à l'unanimité :

D'entériner la réparation de la transmission du véhicule portant le numéro 602 du Service de sécurité incendie de Rivière-Rouge, telle réparation ayant été faite par la compagnie « Camion Freightliner Mt-Laurier » les 31 octobre, 1^{er} et 3 novembre 2016, au montant total de 3 141,84 \$ incluant les taxes applicables.

Que la présente dépense soit prise à même le surplus accumulé de la Ville dans le cadre de ses compétences d'agglomération.

Que le directeur du Service de sécurité incendie de Rivière-Rouge soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge, tous les documents se rattachant à cette réparation et qu'il soit mandaté pour assurer le suivi de la présente résolution.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Mme Déborah Bélanger, mairesse, invite les citoyens présents à poser des questions.

Les membres du conseil et le personnel de direction présents répondent aux questions adressées par le public.

026/07-11-16-A

LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

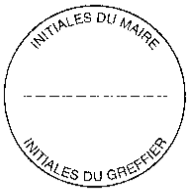
Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse
Et résolu à l'unanimité :

Que la séance ordinaire soit levée, il est 19 h 50.

ADOPTÉE

Déborah Bélanger
Mairesse

Lise Cadieux
Greffière adjointe



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 NOVEMBRE 2016

Je, Déborah Bélanger, mairesse de la Ville de Rivière-Rouge, atteste, conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*, que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient et que je n'ai pas apposé mon droit de veto à aucune desdites résolutions.

Déborah Bélanger
Mairesse